

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 31.07.2026

Visible par le public jusqu'au: 31.07.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023170

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Transformation et agrandissement du bâtiment existant avec la création d'un local de stockage et démolition de deux cabanons, Lens

Titre du projet de construction

Transformation et agrandissement du bâtiment existant avec la création d'un local de stockage et démolition de deux cabanons

Numéro pour consultation eConstruction

41bba7c2

Requérant(e)

Association FIS Ski Alpin Championnat du Monde 2027 Crans-Montana

Auteur(e) de plans

Ambroise Bonvin

Auteur(e) de plans - Entreprise

ACTESCOLLECTIFS ARCHITECTES SA

Parcelle

Parcelle 1, No Folio 1, Lieu-dit Cry d'Er

Parcelle

Parcelle 2940, No Folio 1, Lieu-dit Cry d'Er

Coordonnées

2'603'099 1'131'721

Propriétaire

Grande Bourgeoisie de Lens

Propriétaire

CMA SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone agricole, zone d'activités sportives du domaine skiable

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 31.08.2026